

ÉNERGIE

Coup de chaud sur les factures

Le prix de l'énergie flambe régulièrement. Une hausse qui accroît les difficultés des ménages précaires : ne pas avoir froid l'hiver est devenu un luxe pour certaines familles. Et pourtant des solutions existent. Petit panorama des aides proposées par le Conseil général de la Loire.

La précarité énergétique est une réalité bien présente dans le département. Elle concerne les foyers dont au moins 10 % des revenus sont consacrés au chauffage. Un chiffre qu'il n'est plus rare d'atteindre : en moyenne, chaque ménage consacre annuellement 1700 euros à ce poste. Alors que faire lorsque les dépenses énergétiques explosent ?

Éviter la surchauffe budgétaire

Ressources manquantes, mauvaise gestion financière, chauffage complexe à utiliser ou isolation insuffisante du logement : les facteurs de décrochage sont multiples. Prenons l'exemple d'une Ligérienne de 25 ans sans emploi qui élève seule son fils de 4 ans. Nous l'appellerons Marion. Ses frais d'énergie s'élèvent à 1200 euros par an, un montant auquel elle ne peut un beau jour plus faire face. Elle sollicite une aide du Fonds Logement Unique (FLU), cofinancé par le Conseil général. La commission examine son dossier et décide de lui attribuer une aide exceptionnelle. Ce coup de pouce lui permettra de « sortir la tête de l'eau ». Mais toutes les demandes ne sont pas acceptées. Pour l'énergie, le FLU est accordé au maximum deux fois à la même personne, et bien souvent dans des situations de précarité extrême : « La plupart des bénéficiaires ne dispose pas de la moitié du seuil de pauvreté pour vivre », indique Sylvie Reynaud-Winiarski, directrice des politiques sociales du Département. « Notre objectif est de viser autant que possible l'autonomie des ménages. Nous proposons aussi un accompagnement social intensif, des aides éducatives budgétaires et des mesures plus spécifiques liées au logement. »

Ne plus avoir froid dans le dos

La facture de Marion est anormalement élevée pour un T3. Comme 70 foyers par an, elle se voit proposer un Diagnostic



/ Un Français sur cinq peine à payer ses factures d'énergie. Dans la Loire, les demandes d'aide ont augmenté de plus de 10 % en un an.

d'Usage Économe du Logement (DUEL)*. Des conseils lui sont prodigués : privilégier les heures creuses, allumer l'ensemble des radiateurs... Elle reçoit aussi un kit spécial et surtout des propositions de travaux d'isolation. Grâce à ces quelques gestes et aménagements, elle devrait diminuer ses consommations d'au moins un quart. Et le cas de Marion est loin d'être isolé : plus de 60 % du parc immobilier privé de la Loire est ancien, et donc construit avant toute réglementation thermique. Des fonds peuvent être mobilisés pour inciter les propriétaires modestes à rénover les logements dégradés, notamment le Fonds d'aide aux locataires ou propriétaires occupants (FALPO) ou le programme « Habiter mieux ». Remplacement de chaudières énergivores, de menuiseries en bois non

étanches, installation de programmateurs pour le chauffage... Les actions à mettre en œuvre sont étudiées au cas par cas avec des gains thermiques pouvant atteindre 50 %. De quoi offrir un peu d'énergie à revendre aux familles dans le besoin. ■

Émilie Couturier

* Cofinancé par le Conseil général, ce diagnostic est réalisé par l'association Hélioise.

PLUS D'INFOS

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement : 0477599650 – www.loire.fr/logement

Pour les demandes de FLU : www.pdaid42.fr

Hélioise, espace info-énergie de la Loire : 0477316116 – infoenergie@helioise42.org

Les personnes en situation de précarité énergétique peuvent aussi contacter un assistant social et leur fournisseur d'énergie. Des tarifs sociaux peuvent être pratiqués.